

<p>FACULTE DE MEDECINE Élection du Corps académique - au Conseil Facultaire <input type="checkbox"/> - à la CPE <input type="checkbox"/> - à la CPR <input type="checkbox"/> (sélectionnez la (les) instance(s) où vous souhaitez postuler)</p>	<p>ACTE DE CANDIDATURE</p>
	<p>Élections des 11 et 12 décembre 2019</p>
	<p>Etudiant en Bachelier <input type="checkbox"/> Etudiant en Master <input type="checkbox"/> (sélectionnez le corps auquel vous appartenez)</p>

Document à déposer au secrétariat de la Commission électorale, Campus Erasme, bâtiment J, rez-de-chaussée, 1^{ère} porte à gauche

Pour rappel, le candidat effectif et le candidat suppléant doivent tous les deux être inscrits soit en Bachelier, soit en Master

Candidat effectif

Matricule	
Nom et Prénom	
Téléphone	
Code Postal Interne	
Signature	

Candidat suppléant

Matricule	
Nom et Prénom	
Téléphone	
Code Postal Interne	
Signature	

Les soussignés présentent leur candidature de délégué effectif ou suppléant de leur corps électoral à l'élection des membres du Conseil facultaire et déclarent adhérer au principe du Libre Examen et s'engager à respecter les Statuts organiques de l'Université consultables à la page Web :

<https://portail.ulb.be/fr/l-universite/organisation-et-gouvernance/elections>